

Vérification des machines

Contrôle effectué en application de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié par AM du 04 juin 1993 (travail)
Vérification générale périodique

Client

ENCHERES MAT
IMPASSE DE TOULOUSE
ZI DE TAVERNIE
31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT
BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque : INC

Modèle : MICROBULL

Type : PRO II 200

Année : 2 023

Marquage : CE

N° Constructeur : 23A1977

Porteur :

Immat. / châssis :

N° Client : 1650191

CMU en daN :

Compteur : 129 H

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
Carnet de maintenance mis à disposition : Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

- 1 Durite hydraulique percé - *Y remédier*
- 2 Axes de sécurité des équipements non présents le jour du contrôle - *À mettre en place avant toute utilisation des équipements*
- 3 Plate-forme antidérapantes absente - *Y remédier*
- 4 2 flexibles de condamnés - *Mettre en place des bouchons si inutilisés*

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

